

<p><b>Les inter-co, le chômage partiel et CIMPA</b></p> <p>Plus de chômage partiel à compter de JUILLET pour SSG...A COLOMIERS il resterait moins de 80 personnes en inter-contrat mais l'effort de formation et de réaffectation doit être poursuivi.</p> <p><b>Attention à ne pas déqualifier les salariés ou à les « muter » de force</b></p>	<p>En revanche pour les salariés de CIMPA (filiale de SSG) 'typés AERO', des bruits courent sur des ruptures conventionnelles collectives.</p> <p>Pourtant la direction de SSG prétendait hier pouvoir tenir entre 3 mois et 6 mois.</p> <p><b>Les élus demandent à la direction de reconsidérer le futur des salariés de CIMPA.</b></p>
<p><b>Retours sur le baromètre de la direction</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 9% des salariés ne sont pas à l'aise avec le déconfinement.</li> <li>• 39% ne souhaitent pas revenir sur site du tout (risque sanitaire, restauration, transports, situation personnelle).</li> </ul> <p>Sans surprise la grande majorité plébiscite le télétravail</p> <p><b>Il est donc clair que le télétravail doit être étendu pour tous et privilégié pour les personnes vulnérables.</b></p>	<p><b>Plainte pour usage frauduleux de mails persos</b></p> <p>Le 16 octobre 2019, une plainte du CE SSG a été déposée contre le syndicat soupçonné d'avoir utilisé les mails perso des salariés pour recruter sur sa liste.</p> <p>Les TU étaient les plus virulents.</p> <p>Mais depuis les élections, ce syndicat leur apportant la majorité, les TU ont modifié la plainte initiale en plainte contre X, pour ne pas l'incommoder.</p> <p><b>C'est beau la conviction.</b></p>
<p><b>Baisse de salaire annoncée avec le non-versement de la part variable</b></p>	
<p>Les primes variables dépendent de la réalisation d'objectifs fixés par l'employeur.</p> <p>Mais cette année, la direction a décidé de ne pas verser de primes car les objectifs seraient inatteignables et se prévaut d'une « clause de sauvegarde » dont on ignore l'origine et la base légale.</p> <p>Pourtant <b>« À défaut pour l'employeur de fixer les objectifs, le salarié pourra néanmoins demander en justice le versement de la part variable de sa rémunération. »</b></p> <p><b>« Une clause par laquelle l'employeur se réserve le droit de modifier unilatéralement en tout ou partie le salaire est nulle ».</b></p>	<p>Une clause de révision périodique du variable n'autorise pas l'employeur à décider seul des modalités, et doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• être fondée sur des éléments objectifs indépendants de la volonté de l'employeur (CA, % des ventes</li> <li>• ne pas faire peser le risque de l'entreprise sur le salarié (<a href="#">Cass. 01/03/2000, n° 97-45.554</a>) ;</li> <li>• ne pas réduire la rémunération du salarié sous les minima légaux et conventionnels</li> </ul> <p><b>La CGT propose à la direction de montrer l'exemple en baissant de 30% ses revenus</b></p> <p>Face au risque de démobilitation, la DG a laissé entendre que ces salariés peuvent être remplacés ;</p> <p><b>C'est ça le dialogue à SSG !</b></p>
<p><b>Fermeture annoncée de MEUDON</b></p> <p>Ca fait un moment que SOPRA cherche à fermer MEUDON : pas assez belle la vitrine ?</p> <p>Ce sera fait fin 2021. On nous a présenté un bâtiment, de 22000m2 répartis sur 9 étages, dont le RDC consacré à la restauration et « idéalement » situé à la défense pouvant accueillir 1800 personnes.</p> <p>Nous avons été heureux d'apprendre l'existence de pistes cyclables ininterrompues entre Neuilly et la Défense.</p> <p>⇒ <b>La direction aurait-elle le projet de reloger les salariés à Neuilly ?</b></p>	<p>Sur le papier c'est bien présenté ... mais quid de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la surcharge de la ligne RER A,</li> <li>• du manque de place de parking (260 auto 33 2 roues et 55 vélos),</li> <li>• du surtemps de transport,</li> <li>• de l'entassement des salariés à 2000 personnes au lieu de 1800 prévus (9m2 par personne)</li> <li>• d'une gestion en flex office.</li> </ul> <p>Aucun accompagnement n'est envisagé pour les salariés, pourtant 200 verront leur trajet augmenter de + 20 minutes en moyenne (avec sûrement des très grands écarts).</p> <p><b>Ce projet a été rejeté à l'unanimité des élus.</b></p>